

(Se) représenter sa recherche : figure(s) de soi, figure(s) de l'autre

Les doctoriales de l'école doctorale 3LA, qui auront lieu en présentiel les 6 et 7 juin prochains, sont l'occasion de mener une réflexion épistémologique sur ses objets de recherches et de la confronter avec la démarche d'autres doctorant.e.s. Les axes suivants permettent d'inscrire la réflexion de chacun.e dans cette perspective. Les propositions de communication doivent s'inscrire dans la logique d'au moins un des axes ci-dessous.

Croiser les regards : articuler l'objectivité et la subjectivité

Le temps de la recherche est un temps de questionnement : les chercheur.se.s sont toujours amené.e.s à s'interroger sur leur pratique et à reconsidérer le degré de leur engagement personnel dans la rédaction de leurs conclusions. En effet, pour reprendre les termes de Gaston Bachelard : « La science, dans son besoin d'achèvement comme dans son principe, s'oppose absolument à l'opinion¹. » Toutefois, même en étant attentif.ve à son éthique scientifique, comment est-il possible d'assurer l'effacement de sa personne pour refuser toute forme de subjectivité dans son travail ? Est-il utopique de penser qu'il est possible d'atteindre l'objectivité absolue ? La question qui se pose ici est de tenter de savoir si la subjectivité et l'objectivité sont deux contraires irréconciliables ou s'il s'agit d'une « opposition artificielle », pour reprendre l'expression d'Umberto Eco en opposant « thèse “scientifique” et thèse “politique” »².

Faire autorité : légitimité(s) de la voix du chercheur.se

Tout.e jeune chercheur.se est confronté.e à la notion d' « autorité », dans l'encadrement de son travail de thèse, dans la définition des théories et méthodologies de son domaine de recherche, ou la confrontation de ses propres conclusions à celles d'autres chercheur.se.s : qu'il s'agisse de s'approprier leur héritage ou de contester leur autorité, on compare en effet sa propre voix à celle de celles et ceux qui ont déjà pu faire entendre la leur. Pourtant, la définition même de ce qui fait autorité dans un domaine de recherches ne va pas toujours de soi : si l'autorité repose, comme l'exprime Hannah Arendt, sur une hiérarchie « dont chacun connaît la justesse et la légitimité³ », le travail des chercheur.se.s est de (re)définir ce qui fait autorité, tout en fondant l'autorité de leur propos. Il s'agit, dans cet axe, de déterminer dans quelle mesure un.e jeune chercheur.se peut faire entendre sa voix et devenir une forme d'autorité singulière dans sa manière de représenter son objet d'études. Comment et pourquoi ouvrir le dialogue avec des figures d'autorité scientifique ? Est-il possible de s'en affranchir ? Comment faire autorité et construire sa propre légitimité dans son domaine de recherche ?

Forger son identité méthodologique : enjeux et dynamiques

Le positionnement méthodologique fait partie intégrante de l'identité des chercheur.se.s : il permet de les situer dans le paysage de la recherche. Qu'il s'agisse de revendiquer un héritage ou au contraire d'innover voire de se positionner contre, l'intelligibilité scientifique dépend en grande partie de ce paramètre. Mais les partitions et débats méthodologiques sont-ils toujours

¹ Gaston Bachelard, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Librairie philosophie J. Vrin, 1967.

² Umberto Eco, *Comment écrire sa thèse*, Paris, Flammarion, 2018.

³ Hannah Arendt, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1972.

opérants ? En littérature, Stephanie Posthumus montre par exemple combien la division entre écocritique et éco-poétique, l'une renvoyant à un courant anglo-saxon et l'autre à une tradition française⁴, peut en réalité desservir les pratiques de recherche en créant des oppositions plutôt que des articulations. Les participant.e.s seront dès lors invité.e.s à considérer les façons dont ils et elles se positionnent ou sont positionné.e.s par autrui dans un champ méthodologique. Peut-on se saisir des courants méthodologiques pour se forger une identité ? Quels enjeux ce positionnement recouvre-t-il ? Faut-il chercher à déplacer les débats méthodologiques ?

Penser sa recherche : entre discipline et science

Dans la lignée de Michel Foucault qui distingue les sciences humaines, les sciences mathématiques et physiques, les sciences empiriques et la philosophie⁵, Annick Louis prend l'exemple de la littérature⁶, qu'elle hisse au grade de discipline : il s'agit de légitimer et de codifier un ensemble de pratiques, de théories et d'objets appartenant à un champ donné spécifique, celui des SHS, dans une visée épistémologique (la production des savoirs et de leurs formes) et épistémique (intrinsèquement les savoirs). Dans cette même logique, les participant.e.s seront invité.e.s à circonscrire et à situer leur sujet de recherche au cœur de ce questionnement, au regard du découpage institutionnel, ainsi que de l'interdisciplinarité en jeu dans leurs démarches de chercheur.se.s.

~~Les propositions de communication sont à adresser par mail à l'adresse **doctoriales3la2023@gmail.com** avant le **lundi 6 mars**. Elles prendront la forme d'un résumé de **300 mots environ**, accompagné d'une présentation bio-bibliographique. Une notification d'acceptation de participation sera communiquée d'ici la fin du mois de mars.~~

⁴ Stephanie Posthumus, « Is écocritique Still Possible? », *French Studies*, Volume 73, Issue 4, October 2019, Pages 598–616.

⁵ Michel Foucault, « Les sciences humaines », dans *Les Mots et les Choses*, Paris, Gallimard, 2008. Il considère que les sciences humaines ne sont pas des sciences traditionnelles dans l'archéologie du savoir, du fait de leur spécificité suivante : la pluralité d'objets qu'elles partagent avec les autres domaines scientifiques.

⁶ Annick Louis, *Sans objet. Pour une épistémologie de la discipline littéraire*, Paris, Hermann Éditeurs, « Savoirs lettres », 2021.